

On repêche le cadavre de l'aviateur.

Le bateau O.9 patron Ernest Deckmyn, habitant 23, rue du Cercle à Ostende, était sorti pour la pêche dans la nuit de samedi à dimanche.

L'équipage se composait, outre le patron, des nommés Alphonse et Georges Deckmyn. Le chalut avait été jeté à trois milles de la côte.

Il fut relevé à 8 heures 30 du matin. Un cadavre y fut trouvé à la grande stupeur de l'équipage.

Les pêcheurs reconnurent le corps de l'aviateur Dumeunier qui périt accidentellement il y a quelques jours, par suite de l'ouverture prématurée de son parachute.

Les yeux étaient enlevés et du sang coulait d'une blessure à la tête.

La ceinture du parachute était encore autour du corps, mais le parachute avait disparu. Les bras étaient serrés contre la poitrine, les jambes recroquevillées et le pied était tordu.

A l'arrivée du bateau, le chef-pilote De-langhe fut averti et celui-ci prévint la police et les amis de la victime. La dépouille de l'aviateur fut portée à la morgue par la police, accompagnée de deux aviateurs.

Dimanche après-midi, la famille de la victime est arrivée sur les lieux et, après les constatations d'usage, la dépouille mortelle a été transportée à Bruxelles.

Le corps de la victime a été examiné par le médecin Verhaeghe.

La blessure que la victime portait à la tête a retenu toute l'attention du praticien. Dans ses conclusions, le médecin affirme que la victime était morte avant de tomber à l'eau. La blessure a donc bien dû être produite par une des aspérités de l'avion, contre lequel le sergent aura été projeté au moment où il fut enlevé son siège.

Mercredi avant-midi une émouvante cérémonie a eu lieu à la gare centrale lorsque la dépouille mortelle de l'aviateur militaire Dumeunier, mort dans les circonstances tragiques que nous connaissons, fut transférée à Bruxelles. Les amis et officiers supérieurs de la victime s'étaient rendus à l'hôpital et ont accompagné le corps jusqu'à la gare. De nombreuses gerbes recouvraient le cercueil.

Le lieutenant Hubertis a accompagné la dépouille jusqu'à Etterbeek.

A noter que les pêcheurs qui ont ramené le cadavre ont reçu 5000 fr. de récompense de la famille et 1000 fr. des amis du défunt.